

## COTISATION ANNUELLE ET CONTRIBUTIONS

Accrédités		
Ouvriers		
	Réguliers	Étudiants
Reconnaissance de ministère	150 \$	75 \$
Ministère licencié	200 \$	100 \$
Ministère ordonné	250 \$	125 \$

Associés	
Églises	
Nb. membres	Cotisation
1 à 99	250 \$
100 à 499	350 \$
500 et +	500 \$

*Les tarifs étudiants sont valables uniquement pour ceux qui sont inscrits dans un programme en théologie, à plein temps (minimum de 4 cours par session), reconnu par l'ACF.*

**Note :** *Au moment de l'émission initiale des lettres d'accréditation ministérielle de l'ACF, la cotisation est calculée au prorata du nombre de mois restants au terme de la période d'accréditation renouvelable.*

Accrédités
Églises
% revenus de dîmes et offrandes
3% à l'ACF + 2% à l'ITF 5% autres oeuvres de votre choix (facultatif)

Associés
Organismes chrétiens
250 \$